

Projet Educatif et Pédagogique 2025/2026

Espace Jeunesse
Lou Plantié



Sommaire

Environnement & population	2 - 3
Le Tissu Associatif, les commerces	4
Espace jeunesse & infrastructure	5
Diagnostique & problématique	6
Objectifs éducatif.....	7
Rôle de l'équipe éducative.....	8
Contexte de l'activité.....	9
Fonctionnement des différents accueils	10 - 15
Séjour de vacances.....	16
Projet pédagogique séjour de vacances.....	17
Fonctionnement séjour	18 -19
Modalités participations des enfants	20
Prise en charge familles & handicap & pédagogique	21
Accès à la formation	22
Moyen & outils & application pédagogique.....	22
Evaluation du projet	22 - 23
Conclusion.....	24

ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

LE VILLAGE :

Maillane est une commune française située dans le département des Bouches-du-Rhône, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Entre les crêtes des Alpilles et celles de la Montagnette, entre les rives du Rhône et celles de la Durance, entre le Mont-Ventoux et la Méditerranée, Maillane village de 2738 habitants. Doté d'une population jeune et active et d'un tissu associatif dynamique, le village entend maîtriser son développement et l'inscrire dans une perspective durable.

- Conserver son caractère rural
conservation des paysages et des espaces
- S'ouvrir vers l'accueil
Population, tourisme, emploi ...
dans le respect des traditions que son histoire culturelle lui impose.

Population en historique depuis : 1968								
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	1 472	1 430	1 571	1 664	1 880	2 318	2 518	2 738
Densité moyenne (hab/km ²)	87,8	85,3	93,7	99,2	112,1	138,2	150,1	163,3

Le village de Maillane appartient au Pays d'Arles et à la communauté d'agglomération « Terre de Provence »

Petit historique :

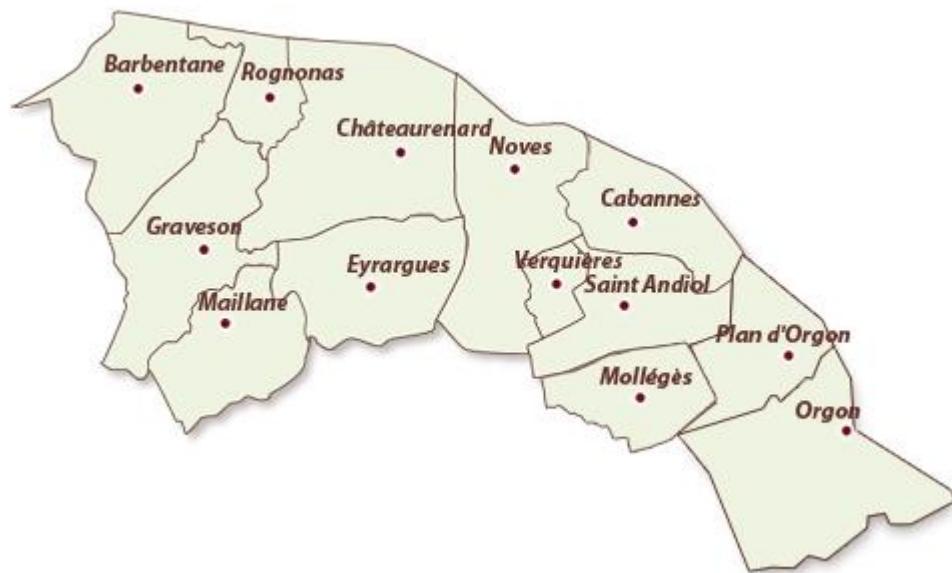
Crée en 1996 autour de cinq communes (Barbentane, Eyragues, Graveson, Maillane et Rognonas) sous le statut de communauté de communes, élargie en 2001 aux communes de Cabannes, Châteaurenard, Noves, Saint-Andiol, Verquières), la communauté est depuis le 1er janvier 2013 une communauté d'agglomération regroupant 13 communes (adhésion de Plan d'Orgon et Orgon au 1er janvier 2013 et de Mollégès au 1er janvier 2014).

Le Pays d'Arles :

A l'ouest du département des Bouches-du-Rhône, le Pays d'Arles regroupe près de 160 000 habitants sur un vaste territoire de 220 000 hectares. S'étendant entre la mer Méditerranée, le Rhône et la Durance, le Pays d'Arles jouit d'une situation exceptionnelle et possède un extraordinaire patrimoine urbain, culturel et naturel nourri par un long passé géologique, historique, humain. Le Pays d'Arles se caractérise depuis l'Antiquité par la qualité de son mode de vie, la vivacité de sa culture, la beauté de son architecture et l'importance de ses échanges. Le territoire rassemble des sites internationalement reconnus comme Arles, les Baux-de-Provence, Saint-Rémy-de-Provence mais également les paysages emblématiques de la Camargue, des Alpilles et de la Montagnette, de la Crau, du Comtat et du Val de Durance.

Les compétences de l'agglomération :

- Développement Economique
- Aménagement de l'espace
- Voirie
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Equipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme



Le Tissu Associatif, les commerces

Le village compte en 2024 :

- 50 associations comprenant des associations sportives, culturels, divers.
- 3 structures culturel, un musée, une Bibliothèque/Ludothèque, et un centre culturel
- 3 services d'action social, C.C.A.S, action solidaire, maison de retraite
- 35 commerçants au cœur du village
- 1 structure concernant l'environnement, déchetterie
- 2 services Espaces Info Energie du Pays d'Arles, et recyclage
- 19 points de collecte de proximité
- 6 services enfance/jeunesse : crèche, ass. Maternelle, cantine, espace jeunes, centre aéré, activités périscolaires, transport scolaire
- 2 écoles, public et privée
- 4 structures sportive extérieur : Cours de Tennis, Skate Park, stades de football et un parcours de santé
- 3 salles municipales à disposition des associations

L'espace jeunesse Lou Planté Maillane

Notre centre a pour but d'offrir la possibilité au plus grand nombre de famille du village de Maillane et des communes environnantes, de faire participer leurs enfants à des loisirs sains tant physiquement que moralement.

Délégation du service :

L'équipe d'animation et agents polyvalents :

- 1 Elu à la jeunesse et une commission Enfance et jeunesse
- 1 Directeur service jeunesse sur l'accueil
- 2 Directeurs adjoints/animateur
- 10 Animateurs, certains en cours de formation, cdd, cdi.
- 3 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles
- 3 Agents sanitaire et propreté

La gestion de l'espace jeunesse Lou Planté de la commune prend en compte l'ensemble des accueils existants. Les missions qui nous sont confiées sont :

- L'organisation des accueils périscolaires du matin, de la pause méridienne, du soir, et des mercredis, les temps de cantine en période scolaire et de vacances.
- L'organisation et la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement pour les périodes de vacances scolaires.
- La gestion et l'organisation des temps d'animation de la structure d'accueil d'adolescents « l'espace jeunes Maillane »

L'organisation de séjour de vacances pour plusieurs tranches d'âge : de 6 à 17 ans

Les Infrastructures L'accueil de loisirs de Maillane bénéficie des espaces suivants :

- 1 salle d'activités
- 1 salle de restauration scolaire
- 2 espaces vert clôturé
- 1 structure d'accueil d'adolescents
- 2 bureaux administratifs,
- 6 salles dédié à l'animation
- Structures extérieures sont mise à disposition de l'accueil de loisirs.

Diagnostique et problématique :

Premier constat réaliser, les tissus sociologiques et économiques sont des vecteurs de variabilité importante de la demande. Ils résultent de différentes causes, par exemple : - une accessibilité financière aux services réduits ; - les contraintes liées à la monoparentalité ; - des déplacements domicile travail de plus en plus importants ; - des horaires de travail décalés ; - des difficultés d'accès aux services et l'autonomie dans les déplacements pour les jeunes. Souvent les parents travaillent de bonne heure, ou ont des temps de déplacements importants pour se rendre sur leur lieu de travail.

Mais aussi le besoin d'intégrer leurs enfants dans un complément d'activité et de loisirs afin de développer l'épanouissement individuel et collectifs en dehors des structures traditionnelles (famille) et institutionnel (enseignement).

Le 2^{ème} constat observé sur la jeunesse Maillanaise est très proche du constat des jeunes en milieux rural. Eloigné d'une certaine facilité à l'accès au transport en commun qui pourrait donner accès sur la culture, et à la découverte de différents environnements, nous retrouvons donc souvent le besoin auprès de ce public d'évasion, de participer à des déplacements, et des séjours. Ce constat nous amène donc à proposer des actions de découvertes, d'ouverture aux mondes, découvertes culturelles.

Les problématiques que nous rencontrons sur la structure. Nous y répondrons à travers les objectifs du projet pédagogique ainsi que dans le projet de fonctionnement. L'objectif est de mettre à jour régulièrement cette partie avec l'équipe tout en conservant son contenu pour les bilans d'activités afin de montrer sur quoi nous avons agi et comment nous avons transformé le fonctionnement de la structure pour le rendre meilleur. Les sujets ne sont pas exhaustifs, ils balaient l'ensemble de l'activité du centre, ses utilisateurs, les locaux, les partenaires, etc. L'essentiel réside dans la capacité de la structure à gérer des problématiques récurrentes qui valent pour l'ensemble.

Les problématiques à résoudre

Les familles :

Répondre aux besoins d'accessibilité, horaires adaptés, proposer des programmes d'activités et d'évènement à prix abordables, présenter des programmes et autre actions riches et diversifiés en activités proposées, informer et renseigner sur ce que font les enfants, donner accès à l'information sur la vie au centre, les plannings d'activités, proposer aux familles d'être acteurs sur des projets, ou évènement, échanger avec les parents afin de faire un retour sur leurs journées, leurs ressenties, et toutes autres demandes.

Les enfants :

Être à l'écoute des besoins des enfants, et prêter une attention toute particulière au rythme de leur journée, tant en période scolaire que durant les semaines de vacances. Répondre aux besoins sur les différentes tranches d'âge, assurer leurs sécurité physique et moral. Proposer des activités diversifiées en répondant à leurs demandes.

Nous répondons aux problématiques plus en détail, grâce au projet pédagogique (et le projet de fonctionnement) qui suit.

Les Objectifs éducatif de l'Accueil de Loisirs

Les actions sont développées autour des principaux axes éducatifs suivants :

- **Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des jeunes**
- **Apprendre la vie en collectivité**
- **Favoriser l'engagement des jeunes dans la vie associative et locale**
- **Réaffirmer la dimension éducative et préventive des temps de loisirs**
- **Favoriser la découverte et l'ouverture au monde**
- **Permettre le développement de la personnalité, des talents**
- **Informier dans tous les domaines, notamment sur les conduites à risques**
- **S'inscrire dans la complémentarité et dans la continuité des autres temps éducatifs**
- **Etablir une collaboration avec les familles et les différents acteurs éducatifs (école, collège...)**
- **Être un relais d'informations, notamment sur les dispositifs concernant la jeunesse**
- **Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap au sein de notre structure et sensibiliser les enfants aux différents types de handicap**

Rôle de l'équipe d'animation

Au regard des enjeux que nous avons évoqués dans le constat général, il est important de déterminer les objectifs des temps d'accueil afin que chaque membre de l'équipe adapte ses attitudes et que les activités soient proposées en conséquence. Donc, la rédaction des accueils « type » a pour objet de mettre en perspective, pour l'équipe, les principaux objectifs et tâches de travail de l'équipe. Mais, quel que soient les choix organisationnels qui en découlent, la sécurité des enfants reste un incontournable. Pour le directeur, un travail de suivi de ces documents est nécessaire avec l'équipe afin d'adapter l'organisation de la structure, chaque année, en fonction des changements : locaux, classes, animateurs, etc. Leur diffusion est également essentielle auprès des nouveaux arrivants, notamment les animateurs en formation. Ce travail permettra de faire des rappels réguliers afin que la routine n'endorme pas la vigilance nécessaire à toute prise en charge d'enfants. Il sera aussi l'objet d'une remise en cause des pratiques pour affiner le fonctionnement et remettre systématiquement le bien-être des enfants au cœur des dispositifs. Afin de ne pas revenir à chaque fois sur ce que nous attendons d'une activité préparée, il est essentiel pour chaque animateur de bien prendre en compte les étapes suivantes. Celui-ci pourra aussi s'appuyer sur les outils mis à disposition pour préparer, à l'écrit, ses projets et plannings.

En quelques lignes :

- **Veiller à l'application du présent projet**
- **Garantir le respect des normes d'hygiène**
- **Garantir la sécurité physique et morale des enfants**
- **Assurer le suivi sanitaire des enfants**
- **Associer les enfants à l'organisation de cette vie collective et à l'animation de la vie quotidienne**
- **Assure auprès d'eux une présence continue**
- **Suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes de chacun**

Contexte de l'activité :

1. Moment de la journée, durée, âges des enfants, taille du groupe, projet de référence (thème exploité), moyens disponibles
2. Objectifs de l'activité : Pour les enfants mais aussi, le cadre et le type dans lesquels elle s'inscrit (Etape d'un projet ou activité unique, activité sportive ou culturelle ou manuelle). L'animateur sera aussi particulièrement attentif à adapter son activité aux enfants.
3. Préparation de l'activité : Préparer le lieu et réunir les moyens nécessaires (matériels et humains). Dans la préparation, il est important de souligner que la prévention des accidents est un élément incontournable.
4. Animation de l'activité : La qualité de l'animateur sera d'amener les enfants à s'amuser et prendre plaisir. L'aspect ludique est primordial.
5. Le rangement de l'activité : La remise en état du lieu, le nettoyage et rangement du matériel avec et sans les enfants.
6. Le bilan de l'activité : Avec les enfants et avec l'équipe lors des réunions

Fonctionnement des différents accueils

Périscolaire matin 7h20-8h50

L'accueil et les activités
<ul style="list-style-type: none">• Créer une ambiance propice au calme : musique douce, parler calmement, etc.• Utilisation des coins jeux répartis par classe pour chaque groupe d'enfant• Proposer des jeux, activités ou ateliers favorisant le calme et ne nécessitant pas beaucoup de concentration (jeux de société par groupe, petites activités manuelles, lecture, etc.).• Proposer des activités extérieures• Lavage des mains à l'arrivée
Accueil des familles et enfants
<ul style="list-style-type: none">• Un référent pour assurer l'accueil des familles et des enfants• Informations et transmissions concernant la structure (inscription, facture, activités, etc.)• Informations et transmissions concernant l'école• Rassurer les plus petits, notamment sur la rentrée et retour de vacances• Veiller au rangement des cartables et manteaux• Effectuer le pointage des enfants• Assurer le filtre des entrées (plan Vigipirate)• Les familles restent à l'entrée de la salle
L'équipe et son rôle
<ul style="list-style-type: none">• Être répartis dans l'espace pour conserver le calme (être présent avec les enfants)• Assurer le bon déroulement des activités• Être force de proposition• Anticiper les départs des enfants à l'école pour garder le calme et éviter le stress : prendre en compte le temps de rangement, l'habillage, la taille de chaque groupe.
Trajet Centre/Ecole – Transfert de responsabilité – Transfert des enfants
<ul style="list-style-type: none">• Compter les enfants au départ et à l'arrivée lors de chaque déplacement• Assurer la sécurité des enfants sur le trajet• 1m de distance entre chaque groupe• S'assurer de la présence des enseignants avant de laisser les enfants• Effectuer les transmissions en direction des enseignants
A proscrire :
<ul style="list-style-type: none">• Animateurs rassemblés autour d'une table à discuter• Retard à l'ouverture de la structure• Surveillance passive des animateurs• Excitation des enfants avant de se rendre à l'école• Crier pour obtenir le calme• Utilisation du portable

Pause méridienne 12h00-13h30

L'accueil, les activités, le temps de repas
<ul style="list-style-type: none">• Être efficace dans les temps de transitions (Ecole/Repas/Activité)• Permettre aux enfants de manger dans le calme• Utilisation des coins jeux répartis par salle pour chaque groupe d'enfant• Utilisation des terrains de jeux extérieur• Proposer des activités courtes, variées, permettant la répartition des enfants dans les espaces
Trajet Ecole/Centre – Transfert de responsabilité – Transfert des enfants
<ul style="list-style-type: none">• Être à l'heure pour récupérer les enfants• Assurer la sécurité des enfants sur le trajet• Pointer les enfants et s'assurer de leur présence• Compter les enfants au départ et à l'arrivée lors de chaque déplacement• Répartition et installation des enfants, dans le calme et selon l'organisation (par classe), pour le repas et les activités,• Faire laver les mains et passage aux toilettes avant et après le repas
Rôle de l'équipe – le repas
<ul style="list-style-type: none">• Assurer le calme du réfectoire : faire respecter les règles de table• Participer au service des enfants et aider les plus jeunes (décoûpe, service de l'eau, etc.)• Participer au débarrassage des plats et tables tout au long du repas• Lutter contre le gaspillage alimentaire• Sensibiliser les enfants aux tris des déchets (compost)• Amener l'enfant à goûter à ses plats systématiquement• Être en conformité avec les règles et normes d'hygiène (HACCP), notamment la tenue• S'informer des enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et régimes alimentaires spéciaux. Ex : Enfant allergique à un aliment, repas sans viande, etc.
Rôle de l'équipe – les activités
<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités courtes pour les groupes d'enfants en fonction de la tranche d'âges• S'assurer du temps de rangement et être garant de l'organisation des transferts d'enfants (activités/cantine/sieste, etc.)
Transfert de responsabilité – Transfert des enfants
<ul style="list-style-type: none">• 1m de distance entre chaque classe• S'assurer de la présence des enseignants avant de laisser les enfants• Effectuer les transmissions en direction des enseignants, notamment en cas d'enfant malade
A proscrire
<ul style="list-style-type: none">• Retard pour récupérer les enfants à la sortie de classe• Crier pour obtenir le calme en cantine• Ne pas connaître les régimes spéciaux et PAI des enfants présents• Excitation des enfants avant de se rendre à l'école• Utilisation du portable• S'asseoir pendant les temps de surveillance

Périscolaire Soir 16h30-18h00

L'accueil, les activités, le goûter
<ul style="list-style-type: none">• Proposer une activité suivie, par tranches d'âges et par groupe• Lavage des mains à l'arrivée
Trajet Ecole/Centre – Transfert de responsabilité – Transfert des enfants
<ul style="list-style-type: none">• Ecole/Centre – Transfert de responsabilité – Transfert des enfants• Être à l'heure pour récupérer les enfants• Pointer les enfants et s'assurer de leur présence• Compter les enfants au départ et à l'arrivée lors de chaque déplacement• Assurer la bonne installation des enfants dans les salles (manteaux, cartables, etc.) et leur répartition, selon l'organisation, pour le goûter et/ou les activités.• Faire laver les mains et passage aux toilettes avant et après le goûter
Rôle de l'équipe – Goûter
<ul style="list-style-type: none">• S'informer des enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et régimes alimentaires spéciaux. Ex : Enfant allergique à un aliment• Assurer la prise du goûter, débarrassage et nettoyage des lieux, des tables
Rôle de l'équipe – Les activités
<ul style="list-style-type: none">• Proposer des activités suivies pour les groupes d'enfants en fonction des tranches d'âges et du groupe classe• Assurer la transition entre les différents temps goûter/activités.• Assurer la répartition des enfants et de l'équipe dans l'espace en gardant l'esprit de groupe
Accueil des familles – Départ des enfants
<ul style="list-style-type: none">• Un référent pour assurer l'accueil des familles• Transmission des informations concernant l'enfant sur les temps d'accueil• Assurer le filtre des entrées (plan Vigipirate) et s'assurer du départ des enfants avec une personne autorisée par les familles. Les familles restent à l'entrée de la salle.• Comptabiliser les départs des enfants afin de connaître les enfants encore présents en temps réel
<p>Pour l'équipe,</p> <ul style="list-style-type: none">• Rangement de la structure avant fermeture : coins jeux, activités en cours, etc.• Contrôle des sanitaires et lumières : Chasse d'eau tirée, lumières éteintes, etc
A proscrire
<ul style="list-style-type: none">• Retard pour récupérer les enfants à la sortie de classe• Ne pas vérifier les raisons de l'absence d'un enfant prévu• Animateurs rassemblés autour d'une table à discuter• Ne pas connaître les régimes spéciaux et PAI des enfants présents• Excitation des enfants• Crier pour obtenir le calme• Utilisation du portable

Journée Mercredi ou Vacances scolaires 7h30-18h00 Pour un accueil à la journée, le repas et l'après-midi sont liés et cohérents

L'accueil, les activités
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un accueil cohérent avec le rythme, les besoins et les capacités de chaque public et enfants • Proposer des activités diversifiées, sur la matinée, par tranches d'âges et par groupe • Pour les enfants de petite section, organiser une sieste • Pour les autres, proposer la sieste ou un temps calme en début d'après-midi • Proposer des activités diversifiées, sur la matinée et après-midi, par tranches d'âges et par groupe • Proposer une collation avant 9h00 (jus de fruits) • Lavage des mains à l'arrivée
Accueil des familles et des enfants
<ul style="list-style-type: none"> • Un référent pour assurer l'accueil des familles et des enfants Informations et transmissions concernant la structure (inscription, facture, activités, etc.), notamment concernant les sorties et activités exceptionnelles (mini camp, inter centres, intervenants) • Rassurer les plus petits, notamment sur la rentrée et retour de vacances • Veiller au rangement des manteaux • Effectuer le pointage des enfants • Assurer le filtre des entrées (plan Vigipirate) • Les familles restent à la porte de la salle
Rôle de l'équipe – Les activités d'accueil, les temps calme, la collation
<ul style="list-style-type: none"> • Être répartis dans l'espace pour conserver le calme (être présent avec les enfants) • Utilisation des coins jeux ainsi que les espaces extérieurs • Assurer le bon déroulement des activités • Mettre en place et assurer la collation avant 9h et le gouter à 16h30 (distribution, nettoyage et rangement) • Organiser des activités afin que les enfants respectent un moment calme • Être garant du volume sonore • Rassemblement pour démarrer la matinée ou l'après-midi • Répartition des enfants dans les groupes d'activités • Passage aux toilettes et lavage des mains • Favoriser l'endormissement en créant un environnement calme et sombre • Rassurer les enfants, proposer d'écouter une histoire ou de la musique • La sieste est obligatoire pour les enfants en classe de petite section (2 à 4 ans) mais elle est ouverte à tous (fatigue importante constatée et/ou demande de l'enfant)

Pour les moins de 6 ans	Pour les plus de 6 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Temps d'activité continue n'excédera pas 30 minutes • Alterner avec une activité sportive dans la journée, couplée avec un autre type (manuelle, expression) • Utiliser les espaces de jeux pour gérer les niveaux des enfants, notamment en cas d'activités manuelles individuelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Alterner avec une activité sportive dans la journée, couplée avec un autre type (manuelle, expression) ou s'imposer une pause de 20 minutes en cas d'activité manuelle prolongée

- Assurer le rangement des activités et salles

Rôle de l'équipe – Préparation au repas – Temps d'hygiène

- Passage aux toilettes des enfants
- Compter les enfants au départ et à l'arrivée lors de chaque déplacement
- Lavage des mains
- Gestion du service et du calme

Accueil des familles et des enfants

- Un référent pour assurer l'accueil des familles et des enfants
- Informations et transmissions concernant la structure (inscription, facture, activités, etc.)
- Assurer le filtre des entrées (plan Vigipirate) et s'assurer du départ des enfants avec une personne autorisée par les familles.
- Les familles restent à l'entrée de la salle
- Comptabiliser les départs des enfants afin de connaître les enfants encore présents en temps réel

A proscrire

- Ne pas respecter les plannings annoncés (ceux-ci restent modulables en fonction des besoins de l'enfant).
- Manque de préparation et d'ambition dans les activités
- Crier pour obtenir le calme en cantine
- Utilisation du portable

Repas lors d'une ouverture à la journée - Mercredi ou temps scolaire et Vacances

L'accueil, les activités, le temps de repas

- Être efficace dans les temps de transitions (Centre/Repas/Activité)
- Pointer les enfants et s'assurer de leur présence
- Permettre aux enfants de manger dans le calme
- Lavage des mains à l'arrivée

Rôle de l'équipe – le repas

- Assurer le calme du réfectoire : faire respecter les règles de table
- Les enfants mangent par groupe
- Participer au service des enfants et aider les plus jeunes (découpe, service de l'eau, etc.)
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Sensibiliser les enfants aux tris des déchets (compost)
- Participer au débarrassage des plats et tables tout au long du repas
- Amener l'enfant à goûter à ses plats systématiquement
- Être en conformité avec les règles et normes d'hygiène (HACCP), notamment la tenue
- S'informer des enfants bénéficiant d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et régimes alimentaires spéciaux.

Ex : Enfant allergique à un aliment, repas sans porc, etc.

A proscrire

- Crier pour obtenir le calme
- Ne pas connaître les régimes spéciaux et PAI des enfants présents
- Utilisation du portable

Séjour de vacances

Les séjours de vacances sont un grand classique de l'activité de l'Accueil de Loisirs. Ce type de séjour court est souvent une première occasion de partir sans ses parents, de passer ses premières nuits avec ses amis sous la tente et de pratiquer des activités inhabituelles dans un environnements nouveaux.

Traditionnellement, nous organisions chaque année au moins 7 séjours pour les 6 – 17 ans. La durée de chaque séjour est traditionnellement de cinq jours et quatre nuits (du lundi au vendredi).

Sauf exception des séjours à l'étranger et ou avec une distance importante dans la métropole ou la durée peut cependant varier. Seul le public des 15 – 17 ans participe aux séjours à l'étranger.

L'activité séjour permet de travailler sur l'autonomie des enfants et des jeunes, notamment au niveau de la gestion de la vie quotidienne. Par exemple, les enfants peuvent être associés à la préparation des repas, ils sont acteurs de leurs programmes d'activités, et bien d'autres objectifs.

Ce que nous y proposons doit sortir du cadre classique de l'Accueil de loisirs afin que ce soit perçu comme un réel temps de vacances.

Les horaires et l'organisation décrite ci-après l'est de manière générale. Elle peut évoluer en fonction du type d'hébergement (sous tentes, en dur), de l'âge des enfants, des activités, etc.... toutefois l'articulation de la journée se doit d'être respectée dans les actions.



Les séjours sont construits sur un projet pédagogique qui en découle du projet éducatif de la commune :

OBJECTIF GENERAUX : Développer l'autonomie	OBJECTIF GENERAUX : Développer la cohésion de groupe	OBJECTIF GENERAUX : Développer l'échange
OBJECTIFS OPERATIONNEL: <ul style="list-style-type: none"> - Donner la possibilité aux jeunes de se situer et de se diriger sur tous le centre, le lieux du séjour, les villes, les lieux de transport. - Faire participer les enfants à la préparation et la mise en place des temps d'activité, de jeux, de repas. - Décider des heures de coucher et de réveille selon l'état de fatigue, et les temps de toilette. - Organiser des temps libre par les jeunes et pour les jeunes. 	OBJECTIFS OPERATIONNEL: <ul style="list-style-type: none"> - Développer la réflexion de groupe à travers les activités - Créer de la mixité - Développer une décision commune - Créer des moments de partage 	OBJECTIFS OPERATIONNEL: <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'échange sur les temps de réunion - Pouvoir s'exprimer en toute confiance
Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre des décisions pour s'orienter et se diriger grâce aux moyen donnés, carte, GPS ou autres - Responsabiliser 1 jeune par demi journée pour être le meneur du groupe - Elaborer avec eux, et par groupe, les plannings des taches des temps de repas. - Les mettre par écrits, les afficher - S'inscrire sur les plannings et respecter ses engagements; - Gérer ses temps libre en autonomie - proposer et participer à des activités et ou prendre du repos. - S'orienter pendant les temps libre et les temps de d'achat souvenir. - Gérer son argent de poche. - Gérer l'état des chambres avec un responsable chaque jour 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place plusieurs petits jeux chaque jours en plus des activités mis en place par les animateurs en lien au développement de la cohésion et faire des groupes mixtes. - Faire vivre des moments de joie, de rigolade commune. - Grâce au relationnel, gérer les conflits en commun, trouver un terrain d'entente. - A l'aide des jeux et autres moments expliquer la complémentarité de chacun, et donc accepter les différence de chaque individus, pour en faire une force collective. 	Moyens : <ul style="list-style-type: none"> - Donner la parole à chacun, et qu'ils puissent s'exprimer comme ils le souhaitent. - Sur les temps d'orientations écouter l'avis de chacun et le prendre en considération - Faire en sorte que chaque enfants soit à l'écoute de l'autre. - Pendant les temps d'échange, comprendre et accepter les décision personnel, même en désaccord, et donc développer les débats juste et impartial.
		5

FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

Rôle de l'équipe
Le directeur :
<ul style="list-style-type: none">• Veiller à l'application du présent projet• Garantir le respect des normes d'hygiène• Garantir la sécurité physique et morale des enfants• De coordonner l'action de l'équipe• Assurer son rôle d'animateur• Remplir un rôle formateur auprès de l'équipe• Assurer le suivi sanitaire des enfants• Assurer les relations avec l'organisme et les parents
L'ANIMATEUR :
Aura auprès des enfants un rôle de référent adulte. <ul style="list-style-type: none">• S'implique dans le fonctionnement du collectif d'adultes et à ce titre travaille en équipe• Participe activement à l'organisation de la vie collective du centre et à la prise en compte du respect des lieux• Associe les enfants à l'organisation de cette vie collective et à l'animation de la vie quotidienne• Assure la sécurité physique et morale des enfants dans la vie quotidienne et les activités • Assure auprès d'eux une présence continue• Suscite et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes de chacun

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- L'équipe des séjours se pérennise et sait travailler ensemble. Il sera alors facile d'adopter une position commune pour qu'au cours du séjour, une même attitude permette de réaliser les objectifs fixés par le présent projet.

Lors de la préparation de celui-ci, l'équipe a décidé d'adopter les principes suivants :

- Faire en sorte que les jeunes ne subissent pas de pressions liées aux horaires de fonctionnement
- Mettre en place des activités variées,
- Laisser de la place dans la journée pour que l'enfant puisse se retrouver dans une situation d'autonomie
- Prendre soin de vérifier les fonctionnements de chaque enfant quant aux moments de vie quotidiens : douches, change, lavage des mains...,
- Être dans une position d'écoute,
- Participer, à chaque fois que l'enfant est en demande, aux activités dont l'enfant a pris l'initiative,

- Organiser des roulements dans les temps de vie quotidienne et les mettre en parallèle avec des activités menées de façon que les enfants n'attendent pas trop longtemps dans le but d'une douche ou autre,
- Communiquer avec les parents par le biais du téléphone et les réseaux sociaux

A PROSCRIRE

- Manque de prise d'initiative
- Ne pas respecter les plannings annoncés (ceux-ci restent modulables en fonction des besoins de l'enfant).
- Manque de préparation et d'ambition dans les activités
- Crier pour obtenir le calme en cantine
- Utilisation du portable sur des temps de surveillance
- Respecter sa place d'animateur sur le relationnel avec le public accueilli

Modalités de participation des enfants aux activités

Les modalités de participation des enfants sont différentes selon les types de temps d'activités et les modalités de fonctionnement de la structure.

Les modalités de participation sont données à titre indicatif et ne sont pas contraires, ni aux capacités de l'enfant, ni à sa sécurité de l'enfant, ni à l'intérêt collectif.

Les temps d'activité libre L'enfant a libre choix de ses activités, il peut changer quand il le souhaite mais en restant toujours dans son groupe. Il peut aller et venir dans les espaces et possibilité qui sont mis à sa disposition.

Les temps d'activité encadrée L'enfant est encouragé à participer à l'activité proposée par l'animateur et à la terminer. Il peut aussi demander à faire autre chose que ce qui est prévu dans la mesure où il prend la peine de tester ce qui mis en place. Certaines activités seront directives selon la thématique abordée ou selon la commande souhaitée. Toutefois à travers d'autres projets les enfants auront la possibilité de créer en toute liberté l'activité qui leur sera proposée. Un modèle sera présenté aux enfants avec le choix de le reproduire à l'identique ou de le modifier selon leurs envies et leur imaginaire.

Prise en compte des suggestions de l'enfant Les demandes des enfants sont prises en compte dans les temps de bilans et de discussions avec les animateurs. La prise en compte de ces demandes est faite avec discernement afin de conserver un équilibre entre ce que les enfants souhaitent faire et qu'ils connaissent et ce qu'ils sont amenés à découvrir dans le cadre des propositions des animateurs.

Sortie, mini-camp, activités limitées en place La participation aux activités pour lesquelles les places sont limitées est soumise à des critères permettant de favoriser des enfants domiciliés sur la commune. Les critères sont consignés dans le règlement intérieur, transmis aux familles en début d'année.

Prise en charge des enfants à besoins spécifiques (Handicaps, troubles, maladies, etc.)

« L'article L114-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF), texte codifié de la loi n°2005- 102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées stipule que toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. ». De surcroit, tous les enfants ayant des besoins spécifiques doivent être pris en charge dans le cadre de l'accueil de loisirs ».

L'accueil de loisirs de MAILLANE accepte tous les enfants sans distinction et l'équipe mettra tout en œuvre pour mettre en place des procédures qui aident au confort et à l'accès aux activités des enfants à besoins spécifiques (appel à projet Caf « Inclusion des enfants en situation de handicap en ACM).

La prise en charge administrative et familiale

Pour ce faire, l'équipe de direction et le coordinateur du PARIH (si possible) rencontreront la famille afin de mettre au point un Projet d'Accueil Individualisé, signé des parties, expliqué à l'équipe, qui prendra en compte les critères suivants (l'outil est à disposition) :

- Information de la part des familles sur les besoins de l'enfant
- Sensibilisation des animateurs
- Prise de contact avec un médecin chargé du suivi de l'enfant
- Attentions et mesures spécifiques concernant les traitements

Selon les cas, notamment s'ils présentent des difficultés particulières (accès à la structure, pathologie grave, etc.) les services de l'Etat (SDJES) et la commune seront intégrés à la réunion.

Prise en charge pédagogique

La prise en charge pédagogique des enfants à besoins spécifiques signifie que l'équipe doit adapter ses activités en fonction des capacités de l'enfant afin que l'intégration de celui-ci, soit, dans la mesure de toutes les possibilités offertes, la plus normal possible.

Elle sera individualisée avec la précaution de ne rien stigmatiser. Concernant les autres enfants, il s'agira de faire preuve de précautions en prenant soin de ne pas heurter la sensibilité de l'enfant concerné.

Selon son âge, sa volonté, il pourra aussi répondre aux questions que se posent les autres.

La prise en charge d'un enfant à besoins spécifiques doit être mise en valeur comme une chance pour tous, par la connaissance accrue de ce qu'est la différence et comment elle peut parfaitement être intégrée à un fonctionnement collectif.

Elle permet aussi aux autres enfants d'être sensibilisés à cette différence afin de mieux la comprendre et d'être plus tolérants.

Formation animation & spécifique

La politique de la commune est de promouvoir l'accès à la formation dans le domaine de l'animation (BAFA, BAFD, SB, SST...) auprès de ses jeunes âgés de 16 ans révolue afin de les intégrer à l'équipe d'animation. Ils pourront alors exercer sur la structure en période de vacances.

L'équipe pourra amener à être formée dans certains cas précis pour être préparée à des prises en charge d'enfants présentant des particularités spécifiques (langage des signes, gestes d'urgences, accueil adaptés).

Moyens & Outils d'Application du Projet Pédagogique

Afin que les intentions formulées dans ce projet soient relayées quotidiennement auprès du public, les outils suivants sont utilisés par l'équipe d'animation.

Le Projet d'Animation

Comme décrit dans le fonctionnement pédagogique, la mise en œuvre du projet pédagogique est précisée par l'écriture d'un projet d'animation.

Ce document permet de suivre sur une période donnée l'orientation de l'équipe en matière d'activités que celles-ci s'appuient sur un thème (ex : les thèmes, le multimédia, les couleurs ...), sur un support d'activités (le sport de plein air ...).

Nous y indiquerons notamment les objectifs pédagogiques spécifiques liés au sujet du projet, le temps fort, les partenaires, les moyens d'évaluation. Le projet est écrit par le directeur chargé du volet pédagogique, en lien avec l'équipe.

Evaluation du Projet

Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs est réadapté chaque année en fonction de différents indicateurs qui permettent de faire le point sur la qualité de l'accueil en fonction des activités, des impressions des enfants, des demandes des parents, des élus, des statistiques de fréquentation, etc.

Les réunions de travail et soutien à l'équipe

Les réunions de travail sont organisées à une fréquence d'une fois par semaine en temps scolaire et en temps de vacances afin de faire le point avec l'équipe sur le fonctionnement de la structure, les activités mises en place, etc., et de préparer les échéances à venir.

En ces occasions, il est apporté à tous les membres de l'équipe un soutien particulier pour les difficultés qui sont exprimées, sur les plans pédagogiques, relationnelles, techniques.

A ce titre, il est rappelé aux membres qu'ils bénéficient d'outils, de prestations, de formations, proposés par la structure afin de mieux remplir leur rôle et notamment :

- Des formations sur des techniques d'activités
- Des outils d'aide à la conception d'un projet d'activités, des plannings type
- Une banque de projets et d'activités afin d'étendre ses propositions
- Être aidé par les animateurs référents

Evaluation des Projets d'Animation

Chaque projet d'animation mis en œuvre fait l'objet d'un retour formel et synthétisé par le directeur adjoint et référent sur les différents temps d'accueil mais aussi par l'équipe d'animation concerné. Ce bilan permet d'évaluer la réussite ou non des objectifs opérationnels fixés, de mesurer la différence entre ce qui était prévu et ce qui a été vécu, l'impact attendu ou non obtenu auprès du public.

De ces bilans naissent des perspectives ou des problématiques auxquels les projets suivants tentent de répondre.

Le rapport annuel pour la Municipalité

Un bilan pédagogique est rédigé par le directeur en lien avec son équipe, chaque fin d'année pour rendre compte à la municipalité :

- Des projets menés sur l'année,
- Du déroulement de chaque accueil,
- Des relations avec les familles et les partenaires,
- Des perspectives et objectifs à venir.

Un bilan « statistiques » y est inclus (un bilan statistique mensuel de fréquentation pour tous les accueils est utilisé pour les comparer avec les effectifs prévisionnels). Le rapport annuel compile toutes les statistiques de l'année et les statistiques (prévisionnelles) de l'année suivante.

CONCLUSION

Conscient des limites de chaque individu ou du collectif, ce projet peut être soumis à d'éventuelles adaptations afin de garantir un équilibre nécessaire entre individuel et collectif.

Nous essayerons dans la mesure du possible de prendre comme modèle ce projet mais l'écrit et la pratique sont deux choses différentes.

Par la pratique, nous évaluerons la faisabilité du projet et de ses déclinaisons puis nous en améliorerons les manques.

Le domaine de l'animation n'est pas figé.

Nous sommes, tout comme ce projet pédagogique, en constante évolution.

Un investissement personnel des animateurs se traduit par une qualité incontestable de la gestion, de la sécurité, et des animations